

U14 – NEUCEGLUE 100 – Mortier de collage et revêtement en pâte.

CONSIDERATIONS:



NEUCEGLUE 100, est formulé à base de copolymères spéciaux de base aqueuse, charges et agrégats sélectionnés qui lui donnent une bonne liaison avec le ciment et les additifs qui vont lui conférer une bonne adhérence au support.

Le mortier d'aspect sablé qui s'obtient lorsqu'on le mélange avec **NEUCEGLUE 100** dans les proportions indiquées avec le ciment Portland, présente d'excellentes caractéristiques en termes d'adhérence, résistance aux substances alcalines, proportionnant de bonnes conditions pour sa principale application, collage et régularisation des plaques de polystyrène expansées (EPS) pour le système d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS), **NEUCETHERM**.

PROPRIÉTÉS:

“NEUCEGLUE 100” confère aux mortiers:

- Excellente résistance à l'alcalinité.
- Perméable à la vapeur d'eau
- Bonne imperméabilisation et certaine flexibilité.
- Résistance à la carbonatation et à l'usure.
- Grande capacité d'adhérence au support.

CARACTÉRISTIQUES:

- **Densité**.....1,500±0,10
- **Aspect**.....Texturé laiteux
- **Séchage total du composé**
- **Pour le repositionnement de la couche**.....12-24 heures
- **Pour la peinture de finition**.....3 jours minimum
- **COV (composants organiques volatils)....** ^{a)} Valeur limite UE pour ce produit, cat. (A/g) 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 6 g/l

UTILISATION:

Le mortier composé avec “NEUCEGLUE 100” et le ciment dans les bonnes proportions est destiné :

- Collage des plaques de polystyrène expansées (EPS), dans le système **NEUCETHERM**, système d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS) sur de la maçonnerie de briques, béton, blocs de ciment, crépi à base de ciment, panneaux préfabriqués et pierres.
- Revêtement des panneaux d'isolation (plaques de polystyrènes expansés) et incorporation de l'armature en fibre de verre.
- Dans le plâtrage de surfaces d'adhésion difficile.
- Comme couverture finale, sablée et fine, et comme régulateur

de crépi épais.

PREPARATION

DE LA SUPERFICIE: Les surfaces doivent être homogènes, sèches, exemptes de poussières, graisses et particules non adhérentes.

Le support ne doit pas présenter d'ondulations ou irrégularités supérieures à 1 cm. Dans ce cas il faudra procéder tout d'abord à la régularisation du support de manière à obtenir une surface la plus plane possible.

PRÉPARATION DU MORTIER:

Mélanger mécaniquement 100 parts de **NEUCEGLUE 100** (comme il est fourni) avec 100 parts de ciment Portland jusqu'à obtenir un mortier parfaitement Homogène.
Utiliser le mortier pendant les 3 heures suivantes.

25 kg **NEUCEGLUE 100** : 25 kg ciment Portland

CONDITIONS

D'APPLICATION
- *Collage des plaques de polystyrène expansées. (EPS).*

La constitution et la planimétrie superficielle du support sont importantes pour l'option à prendre au niveau de la solution de collage des panneaux.

Si le support est trop plat (ex. béton, panneaux préfabriqués, etc..) appliquer le mortier par étalage intégral avec une truelle dentée, qui permet une distribution homogène et la quantité exacte de mortier à étaler, ensuite procéder au collage respectif. Si le support est irrégulier, il faut procéder à une application partielle, points par points (6 à 9 points minimum) sur toute la surface, ou par application d'un cordon tout le long du périmètre des plaques, procéder ensuite au collage.

Les panneaux d'isolation sont collés de bout à bout, en rangées horizontales à partir de la base du mur, le niveau de référence étant défini par le profilé de démarrage. Sont disposés avec les joints verticaux décalés, aussi bien dans les zones en cours, que dans les coins, ajustant soigneusement les bords pour éviter les joints ouverts.

Dans le cas de conditions d'adhérence difficiles, la fixation mécanique est conseillée, ainsi utiliser 6 bouchons /m² et appliquer 24heures après le collage des panneaux.

-**Revêtement des plaques de polystyrène expansées. (EPS).**

Attendre au moins 48 heures (jusqu'à un maximum de 4 jours) après le collage. Appliquer la 1ère couche de "NEUCEGLUE 100" en panneaux verticaux, utilisant la truelle dentée. Revêtir la surface encore fraîche avec de la laine de fibre de verre, incorporée dans le mortier avec la truelle métallique lisse. Pour la réparation des armatures, il devra y avoir une sur-position d'environ 10 cm.

Après le séchage (12 à 24 heures) appliquer avec une truelle en inox la 2eme couche de "NEUCEGLUE 100".

Procéder à la finition décorative après 3 jours de séchage au minimum. Commencer par appliquer le primaire,

NEUCETHERM PRIMAIRE, et comme peinture de finition NEUCEDECOR - Revêtement organique, NEUCEGOLD-Peinture Acrylique Pure.

Les applications restantes sont faites selon les méthodes traditionnelles, à la cuillère et nivelé à la truelle.

RENDEMENT : (du composant) 5 à 6 kg/m² pour le collage et revêtement, selon les conditions du support.

NETTOYAGE DU MATERIEL: À l'eau, immédiatement après l'application.

RECOMMANDATION S D'UTILISATION: - La densité des panneaux EPS devra être de 20kg/ m³ et la mesure de 1x0.5m, l'épaisseur de la plaque devra être définie par le calcul thermique en tenant compte des Normes en vigueur (RCCTE).

-Température d'application : 5°C à 30°C.

-Ne pas appliquer par temps pluvieux ou forte chaleur, avec des vents forts, sur des supports gelés et en dégel.

-Ne pas appliquer sur des supports friables ou peu résistants.

-Ne pas appliquer sur des supports horizontaux ou avec une inclination inférieure à 45°.

-L'isolement ne doit pas revêtir des joints de dilatation ou zones de ventilation.

-Protéger les zones supérieures des panneaux des façades, de manière à éviter les risques d'infiltration.

PRECAUTIONS: Même si "NEUCEGLUE 100" ne présente pas de risques pour la santé, que ce soit dans son état naturel ou mélangé avec du ciment, il est conseillé de le maintenir hors de la portée des enfants.

Pour plus d'informations, la consultation de la **Fiche de Sécurité** du produit est fondamentale.

STOCKAGE ET EMBALLAGE: Les emballages doivent être conservés dûment fermés, avec des conditions ambiantes de température et humidité favorables, et le produit utilisé par ordre chronologique d'approvisionnement. L'utiliser, de préférence, jusqu'à 1 an après la date de fabrication. Fourni en sacs de 25kg.

- Note a) : La valeur de COV précédemment mentionné dit respect au produit prêt à utiliser, conformément aux caractéristiques techniques par nous recommandées. Nous ne nous responsabilisons pas pour d'autres mélanges faits au produit. Nous appelons la spéciale attention à tous les nos agents pour la responsabilité qui encourent à ne pas respecter ce que la Directive 2004/42/CE détermine.